

Date de convocation : 01/04/21
Date d'affichage : 01/04/21
Nombres de membres 17
Présents 11
Votants 11+2pouvoirs

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
Reçu en préfecture le 15/04/2021
Affiché le

ID : 014-130022650-20210412-D2021_10-DE

**DELIBERATION DU CCAS DE MÉZIDON VALLÉE
D'AUGE EN DATE DU 12 AVRIL 2021**

Délibération n°10/2021

L'An deux mil vingt et un, le douze Avril à 18 heures 30, le Centre Communal d'Action Sociale de MÉZIDON VALLÉE D'AUGE, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Percy en Auge 14270 Mézidon Vallée d'Auge sous la présidence de Monsieur François AUBEY, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : François AUBEY – Alexandra PETIT – Valérie BROCHARD - Christine CRUCHON – Jocelyne LEBREC - Séverine MAILLEFER, **membres du Conseil Municipal**

Et Jocelyne BESLIN - Christiane CHARTIER - Sandrine LEREBOURS - Louis PETIT et Edwige THIBOUT, **membres nommés par le Maire non-membres du dit conseil**, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Guy JAMES - Joëlle LEMIRE - Nathalie TRUFFAUT donne pouvoir à Alexandra PETIT - Rachel GUERIN-MARIE - Jacques MILLET donne pouvoir à Louis PETIT.

Madame Alexandra PETIT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°10/2021 : Revalorisation des barèmes d'aide alimentaire et aide aux carburants du règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS de Mézidon Vallée d'Auge :

Madame Alexandra PETIT, vice-Présidente du CCAS Mézidon Vallée d'Auge rappelle sa volonté d'augmenter de 0,5 les barèmes appliqués pour les aides prévues au règlement intérieur du CCAS de Mézidon Vallée d'Auge approuvé le 08 juillet 2020.

Elle propose d'augmenter de 0.5% les barèmes calculés d'après le nombre part :

	= Nombre de part
1 adulte	1
1 enfant	0,5
3ème enfant	1
enfant handicapé	+0,5
personne seule	+0,5

Barème d'aide	au 08/07/2020	Augmentation de 0,5	au 12/04/2021	
1,5 part	30 €	15 €	45 €	personne seule
2 part	50 €	25 €	75 €	couple
2,5 part	60 €	30 €	90 €	couple + 1 enfant
3 part	75 €	38 €	113 €	couple + 2 enfants
4 part	100 €	50 €	150 €	couple + 3 enfants
5 part	125 €	63 €	188 €	couple + 4 enfants
6 part	150 €	75 €	225 €	couple + 5 enfants

	Aide maximum
Aide aux carburants	50 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, l'augmentation des barèmes du règlement intérieur du CCAS de Mézidon Vallée d'Auge comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,
M François AUBEY

